



Aller chercher la victoire Gagner le retrait de la réforme des retraites

Le **recours au 49-3**, le jeudi 16 mars, pour l'adoption de cette contre-réforme des retraites est un **déni de démocratie** ! L'intersyndicale considère qu'il faut encore durcir le mouvement.

Depuis le 19 janvier, les journées de grèves et de manifestations restent massives dans toute la France. Même les rassemblements spontanés des 16 et 18 mars ont attiré un grand nombre de personnes venues exprimer leur colère. **Les salarié.e.s du public et du privé continuent de répondre présent.e.s à l'appel des organisations syndicales. Soutenu.e.s par l'immense majorité de la population**, ils et elles rejettent en masse l'actuel projet de réforme des retraites !

Un **nouvel appel à la grève le 23 mars** a été lancé par l'intersyndicale nationale. Les organisations signataires de Côte d'Or reprennent à leur compte ce mot d'ordre de grève. **Bloquons le pays à nouveau le 23 mars** ! C'est seulement par cette voie que nous parviendrons à faire plier le gouvernement, pour qu'enfin il retire ce projet dans sa totalité.

Les organisations signataires FNEC-FP-FO 21, CGT-Educ'Action 21, FSU 21, l'UNSA-Education 21, SNALC 21, SGEN-CFDT 21, Sud Education 21 et MNL 21 **appellent l'ensemble des personnels de l'Education Nationale et les jeunes à se réunir dès aujourd'hui sur leur lieu de travail pour organiser la lutte contre ce projet inacceptable, y compris par la grève reconductible.**

Ils ne nous arrêteront plus. Plus que jamais nous pouvons gagner **en intensifiant notre mobilisation et en nous associant aux autres secteurs en lutte qui ont décidé d'accentuer la pression** .



* **Attention 1^{er} degré** : Nous encourageons les professeurs des écoles à déposer une **déclaration d'intention de grève jusqu'aux vacances**. Pour le 23, ce doit être fait **avant le 20 mars à 23h59**. Cela n'engage à rien, mais cela met la pression ; et cette déclaration large permet une adaptation au contexte de mobilisation